

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Année 1860

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME SEPTIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue St-Pierre, 20.

PARIS.

CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,
rue Bonaparte, 20.

1860. — Février 1861.

DESCRIPTION

DE QUELQUES

BRACHÉLYTRES NOUVEAUX OU PEU CONNUS ,

PAR

MM. E. MULSANT et Cl. REY.

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon, le 12 novembre 1869.)

Bolitochara flavicollis.

Elongata, leviter convexa, nitidula, luteo-pubescent, late rufo-testacea, pedibus dilutioribus, abdomine ante apicem capitique nigris, antennarum medio elytrorumque vittâ obliquâ fuscis. Capite grosse punctato. Pronoto suborbiculato, basi obsolete impresso, subtilius punctato, angulis posticis obtusis. Elytris subæqualibus, crebre fortiter punctatis. Abdomine basi sat dense, postice subtilius parciusque punctato.

Long. 0,004. Larg. 0,001.

♂ *Elytres* avec un petit pli longitudinal après le milieu, près de la suture. *Sixième segment de l'abdomen* muni d'une carène longitudinale, postérieurement aiguë, occupant toute la longueur du segment.

♀ *Elytres* et *sixième segment de l'abdomen* simples.

Corps allongé ; brillant ; légèrement convexe ; revêtu d'une pubescence assez serrée, couchée, d'un fauve jaunâtre assez pâle.

Tête subglobuleuse, un peu rétrécie en devant ; presque aussi large que le prothorax : assez convexe ; marquée d'une

punctation assez serrée, grossière, mais peu profonde; d'un noir de poix brillant, avec *les parties de la bouche* d'un roux testacé. *Yeux* arrondis, assez saillants, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; allant graduellement en s'épaississant vers le sommet; pubescentes; obscures au milieu, avec les trois ou quatre premiers articles et le dernier d'un roux testacé, et ce dernier assez clair; à premier article allongé, un peu renflé: les deuxième et troisième un peu plus grêles, allongés, obconiques: le quatrième en cône tronqué, pas plus long que large: les cinquième à dixième transversaux: le dernier obovale, acuminé au sommet.

Prothorax subglobuleux, transversal, assez sensiblement moins long que large; d'un tiers plus étroit que les élytres; très-étroitement et presque imperceptiblement rebordé sur les côtés et à la base; obtusément tronqué au sommet et au milieu de la base, avec celle-ci obliquement coupée en dehors; assez fortement arrondi sur les côtés, qui sont faiblement sinués avant de rencontrer la base; avec tous les angles infléchis, les antérieurs fortement arrondis et les postérieurs obtus; légèrement convexe; d'un roux testacé brillant; marqué d'une punctation assez serrée, peu profonde, assez fine, beaucoup moins forte que celle de la tête et que celle des élytres; creusé au milieu de sa base d'une impression transversale peu profonde.

Ecusson transversal; triangulaire; ponctué; assez brillant; rougeâtre.

Elytres presque carrées, à côtés subparallèles ou très-faiblement arrondis avant l'extrémité; simultanément et légèrement échancrées à la base; tronquées au sommet et sensiblement sinuées vers les angles postéro-externes; près d'une fois et demie aussi longues que le prothorax; faiblement convexes; subégales; couvertes d'une punctation ser-

rée, assez forte et un peu rugueuse; d'un roux testacé brillant, avec une large bande oblique, obscure, partant de l'écusson, se dirigeant vers les côtés qu'elle rencontre à un tiers de l'angle apical, et quelquefois étendue au point de ne laisser que l'angle sutural étroitement et l'angle huméral largement d'un roux testacé. *Calus huméral* assez saillant; arrondi.

Abdomen subdéprimé; deux fois et deux tiers plus prolongé que les élytres; de la largeur de celles-ci sur son milieu; faiblement arrondi sur les côtés; un peu rétréci à la base et au sommet; d'un roux brillant, avec le cinquième segment et la fine base du sixième d'un noir de poix, et toutes les intersections un peu plus pâles; couvert d'une ponctuation éparsée, plus serrée et plus forte à la base, surtout des deuxième, troisième et quatrième segments qui sont transversalement impressionnés à celle-ci.

Dessous du corps convexe; d'un roux brillant: assez densément ponctué, avec le *métasternum* lisse.

Pieds médiocrement allongés; pubescents; d'un testacé plus ou moins pâle.

PATRIE: Suisse, environs de Fribourg. Juin. Dans les bolets des sapins.

Obs. Cette espèce, moindre que la *lucida* GR., plus grande que la *lunulata* PAYK., diffère principalement de tous ses congénères par sa couleur d'un rouge plus vif, par son prothorax dont la ponctuation est plus fine et plus légère, et dont les côtés sont bien moins sensiblement sinueux avant la base, en sorte que les angles postérieurs sont beaucoup moins droits.

Aleochara laeta.

Elongata, sublinearis, subdepressa, nitidula, tenuiter flavo-pubescentis, nigra, pronoto picco, antennarum basi, pedibus, anoque rufo-testaceis, elytris laete rubris, circa scutellum infuscatis. Capite parvo, laevi. Pronoto brevi, subtiliter punctulato, antice angustiore, angulis posticis obtusis. Elytris pronoto vix longioribus, distinctius punctatis, angulo apicali sub-sinuatis. Abdomine subparallelo, parcius punctato. Antennis modice incrassatis.

Long. 0,6025. Larg. 0,0008.

Corps allongé, sublinéaire ; assez brillant ; revêtu d'une pubescence flave, couchée et assez serrée.

Tête globuleuse, sensiblement rétrécie en devant, une fois moins large que le prothorax ; assez convexe ; lisse ; d'un noir brillant, avec les parties de la bouche testacées. *Yeux* ovalaires ; peu saillants ; noirs.

Antennes pubescentes ; à peine de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; médiocrement épaissies à partir du cinquième article ; brunâtres, avec les quatre premiers articles beaucoup plus pâles : le premier oblong, un peu renflé : les deuxième et troisième un peu plus grêles, allongés, obconiques, subégaux : le quatrième un peu plus épais, faiblement transversal : les sept suivants assez épaissis, formant une massue allongée, subcylindrique, non renflée sur son milieu : les cinquième à dixième courts, fortement transversaux : le dernier obovale, tronqué à la base, obtusément acuminé au sommet, aussi long que les deux précédents réunis.

Prothorax court ; transversal ; tronqué au sommet ; largement arrondi sur les côtés et à la base ; de la largeur des élytres à celle-ci ; sensiblement plus étroit en avant, avec les angles antérieurs obtus et fortement infléchis, et les postérieurs très-obtus, presque arrondis ; très-finement rebordé à

la base ; d'un tiers moins long sur son milieu que large en arrière ; faiblement convexe ; finement et légèrement ponctuée ; d'un brun de poix assez brillant, quelquefois avec des reflets plus ou moins rougeâtres.

Ecusson triangulaire ; noir ; légèrement ponctué.

Élytres en carré transversal ; presque droites ou très-faiblement arrondies sur les côtés ; légèrement et simultanément échancrées à la base, obliquement et individuellement tronquées au sommet et subsinuées vers l'angle postéro-externe ; un peu ou à peine plus longues que le prothorax ; déprimées ; couvertes d'une ponctuation assez serrée, plus distincte et plus forte que celle du prothorax ; d'un rouge de brique assez clair et assez brillant, avec la région scutellaire rembrunie. *Calus huméral* arrondi, peu saillant.

Abdomen subparallèle ou très-faiblement rétréci au sommet à partir du sixième segment ; à peine plus étroit que les élytres à sa base ; près de trois fois plus prolongé que celles-ci ; faiblement convexe ; largement et épaissement rebordé sur les côtés ; couvert d'une ponctuation peu serrée, assez forte, râpeuse, plus rare sur le sixième segment ; d'un noir de poix assez brillant, avec le septième segment et le bord apical du sixième d'un roux testacé.

Dessous du corps convexe ; assez fortement et assez densément ponctué ; d'un noir brillant, avec le bord apical des segments ventraux d'une couleur de poix testacée.

Pieds médiocrement allongés ; pubescents ; d'un roux testacé assez clair.

PATRIE : Morgon (Beaujolais). Juin. Sous les pierres.

Obs. Cette petite espèce, qu'on prendrait à première vue pour l'*Aleochara prætecta* Er., s'en distingue nettement par sa tête beaucoup moins large, par sa ponctuation plus forte, par ses élytres d'une couleur plus claire, et par son prothorax plus court, plus large, plus rétréci en devant et à angles

postérieurs plus obtus. Elle s'éloigne de l'*Aleochara spissicornis* Er., par la structure du deuxième article des antennes qui ne paraît pas plus long que le troisième.

Aleochara curynota.

Subelongata, leviter convexa, nitidula, dense et breviter tenuissime pubescens, nigra, antennarum basi, elytris pedibusque piceis, geniculis anticis et intermediis picco-testaceis. Capite globoso, laevi. Pronoto brevi, convexo, antice multo angustiore, subtilissime punctulato. Elytris pronoto brevioribus, dense fortius rugoso-punctulatis. Abdomine dense aequaliter reticulato-punctato, apicem versus fortius attenuato. Antennis subelongatis, gracilibus.

Long. 0,0026. Larg. 0,001.

Corps assez allongé; légèrement convexe; assez brillant; d'un noir de poix; couvert d'une pubescence grisâtre, couchée, très-fine, serrée et assez courte.

Tête globuleuse, atténuée en avant; plus d'une fois moins large que la base du prothorax; fortement inclinée; légèrement convexe; lisse; d'un noir très-brillant, avec *les parties de la bouche* couleur de poix. *Yeux* grands; ovalaires; peu saillants; d'un noir opaque.

Antennes finement pubescentes; un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; très-faiblement ou à peine épaissies à partir du cinquième article; d'un noir mat, avec les quatre premiers articles d'un noir brillant, et les premier et deuxième d'une couleur de poix quelquefois un peu rousâtre; le premier article oblong, un peu renflé: les deuxième et troisième un peu plus grêles, allongés, subégaux, obconiques: le quatrième à peu près de l'épaisseur du précédent, pas plus long que large: les cinquième à dixième à peine plus épais que le quatrième, en cône tronqué, légèrement

transversaux : le dernier oblong, un peu plus long que les deux précédents réunis, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transversal, très-court; tronqué au sommet, largement et bissinueusement arrondi à la base; de la largeur des élytres à celle-ci; d'une moitié plus étroit en avant qu'en arrière; près d'une fois moins long sur son milieu que large à sa base; fortement arrondi sur les côtés, avec tous les angles obtus, arrondis à leur sommet; très-finement rebordé à la base, laquelle est assez sensiblement sinuée de chaque côté à égale distance entre l'écusson et les épaules; très-convexe; d'un noir brillant; très-légèrement, très-finement et assez densément ponctué.

Ecusson triangulaire; transversal; noir; finement et rugueusement ponctué.

Elytres en carré fortement transversal; subparallèles ou très-faiblement arrondies sur les côtés; légèrement et simultanément échancrées à la base, obtusément tronquées au sommet et subsinuées vers l'angle postéro-externe; sensiblement plus courtes que le prothorax; subdéprimées; d'un brun de poix presque noir; couvertes d'une ponctuation rugueuse, serrée, beaucoup plus forte que celle du prothorax. *Cabus huméral* très-peu saillant, arrondi.

Abdomen quatre fois plus prolongé que les élytres, un peu plus étroit que celles-ci à sa base; se rétrécissant d'une manière sensible à son extrémité, à partir du milieu; fortement rebordé sur les côtés; assez convexe sur le disque; d'un noir assez brillant; couvert d'une ponctuation réticulée, serrée et uniforme; les deuxième et troisième segments faiblement et transversalement déprimés à leur base: le dernier étroit, très-saillant, en cône tronqué, très-faiblement sinué à son bord apical.

Dessous du corps assez convexe; d'un noir assez brillant; densément et finement ponctué.

Pieds assez grêles ; médiocrement allongés ; finement pubescents ; couleur de poix, avec les genoux antérieurs et intermédiaires largement d'un brun plus ou moins testacé.

PATRIE : Environs d'Arcachon (Gironde). Août. Parmi les mousses.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Aleochara morion*, GR. ; mais elle est plus grande, son abdomen est beaucoup plus densément ponctué, et ses antennes sont plus grêles. Ce dernier caractère la distingue de tous ses congénères, et lui donne, au premier abord, l'aspect d'un *Tanygnathus*.

VAR. Quelquefois la base des cuisses et même les tibias entiers des pieds antérieurs et intermédiaires sont d'un testacé brunâtre.

Aleochara senilis.

Elongata, subdepressa, nitidula, tenuiter albido-pubescentis, atra, antennis pedibusque rufo-brunneis, illis basi femoribusque piceis. Capite grosse punctato, medio lævi. Pronoto elytris paulo angustiore, subtransverso, lateribus leviter rotundato, punctulato, medio obsolete sulcato. Elytris pronoto paulo longioribus, dense sat fortiter punctatis. Abdomine parce punctato, segmento 6° apice membranaceo, 7° granulato, 8° conspicio.

Long. 0,0028. Larg. 0,0014.

Corps allongé ; subdéprimé ; assez brillant ; noir ; couvert d'une pubescence fine et blanchâtre, assez serrée sur le prothorax et les élytres, assez rare sur la tête et l'abdomen.

Tête obovale, notablement prolongée derrière les yeux, rétrécie en devant ; beaucoup plus étroite que le prothorax ; assez convexe ; d'un noir brillant ; couverte sur les côtés d'une ponctuation grossière, assez profonde, laissant au milieu un espace longitudinal lisse, assez large. *Parties de la bouche* d'un

roux de poix, avec le dernier article des *palpes maxillaires* pâle. *Yeux* assez grands, ovalaires, déprimés, noirs.

Antennes pubescentes ; à peine de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; un peu plus épaisses vers l'extrémité ; d'un roux brunâtre, avec les deux articles de la base un peu plus obscurs ; à premier article allongé, en massue très-faiblement renflée : les deuxième et troisième allongés, obconiques, un peu plus grêles que le précédent : le troisième un peu plus long que le deuxième : le quatrième à peine plus épais que le troisième, presque carré : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, sensiblement transversaux : le dernier aussi épais que le dixième, obovalaire, aussi long que les deux précédents réunis, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax légèrement transversal, un peu moins long que large ; un peu plus étroit que les élytres ; tronqué au sommet, sensiblement arqué à la base ; un peu moins large en avant qu'en arrière ; légèrement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs un peu obtus, très-infléchis, arrondis au sommet, et les postérieurs très-obtus, assez fortement arrondis ; très-faiblement convexe ; très-finement rebordé à la base et sur les côtés ; légèrement mais distinctement ponctué ; d'un noir assez brillant ; marqué sur le dos d'un faible sillon longitudinal, très-obsolète, visible seulement à un certain jour.

Ecusson transversal ; triangulaire ; noir ; brillant ; obsolètement ponctué.

Elytres en carré transversal, presque droites ou très-faiblement arrondies sur les côtés ; simultanément échanquées à la base, individuellement et obtusément tronquées au sommet, et subsinuées vers l'angle postéro-externe ; un peu ou à peine plus longues que le prothorax ; subdéprimées ; d'un noir assez brillant ; assez densément et plus fortement ponctuées que le prothorax. *Calus huméral* peu saillant, arrondi.

Abdomen de la largeur des élytres à sa base ; subparallèle sur les côtés jusqu'au cinquième segment, à partir duquel il se rétrécit jusqu'au sommet d'une manière très-sensible ; trois fois plus prolongé que les élytres ; légèrement convexe sur son milieu ; fortement rebordé sur les côtés ; marqué de points légers et très-espacés ; d'un noir brillant, avec le bord apical du sixième segment pâle et membraneux : le septième en cône transversal, obtusément tronqué au sommet, granuleux et râpeux sur sa surface : le huitième apparent, conique, granuleux sur ses bords. *Anus* avec quelques poils redressés, obscurs.

Dessous du corps convexe ; d'un noir brillant ; assez densément, râpeusement et légèrement ponctué.

Pieds médiocrement allongés ; pubescents ; d'un roux brunâtre avec les genoux et les tarsi plus pâles, et les *cuisse*s couleur de poix : celles-ci râpeusement ponctuées, ainsi que les *trochanters*.

PATRIE : Hyères. Juin. Rare. Sous les détritits marins.

Obs. Cette espèce, très voisine de l'*Aleochara albipila* MULS. et REY, ne peut pas lui être réunie. Sa taille est constamment moindre ; le deuxième article des antennes est un peu plus court que le troisième, tandis que dans l'*albipila* il est évidemment plus long ; la ponctuation de la tête et des élytres est un peu plus forte ; enfin, tout le dessus du corps est beaucoup plus brillant, par la raison que sa surface n'est nullement chagrinée dans l'intervalle des points qui la recouvrent.

Oxypoda longipes.

Elongata, fusiformis, leviter convexa, subnitida, tenuiter griseo-pubes-cens, nigro-fusca, pedibus abdominalisque segmentorum magnibus rufo-testaceis ; antennis, pronoti lateribus, elytris que rufo-piceis, his circa scutellum et ad angulum anteriorem late infuscatis. Pronoto basi foveolato. Capite, pronoto elytris que subtiliter, abdomine subtilissime confertissime-

que, punctatis, hoc apice attenuato. Antennis gracilibus, articulis intermediis elongatis.

Long. 0,004. Larg. 0,0015.

♂ *Dernier segment ventral* prolongé en triangle à son sommet.

♀ *Dernier segment ventral* arrondi au sommet.

Corps allongé, fusiforme ; assez brillant : couvert d'une pubescence fine, grisâtre, soyeuse, serrée.

Tête arrondie, rétrécie en devant ; une fois moins large que le prothorax ; légèrement convexe ; très-finement et obsolètement ponctuée ; d'un noir assez brillant, avec les parties de la bouche couleur de poix. *Yeux* ovalaires, assez grands, peu saillants, noirs.

Antennes pubescentes ; plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement épaissies vers leur extrémité ; d'un roux brunâtre, à peine plus claires à la base ; à premier article en massue : les deuxième et troisième allongés, égaux entre eux : les quatrième à dixième en cône tronqué : les quatrième et cinquième un peu plus longs que larges : les sixième à dixième aussi longs que larges : le dernier fusiforme, aussi long que les deux précédents réunis, acuminé au sommet.

Prothorax à peine plus étroit que les élytres à sa base ; transversal, plus d'un tiers moins long que large ; tronqué au sommet, rétréci en avant, légèrement arrondi à la base, plus fortement sur les côtés, avec tous les angles obtus, les antérieurs infléchis ; légèrement convexe en dessus ; finement et assez densément ponctué ; creusé au milieu de la base d'une fossette assez large, toujours assez marquée ; d'un noir de poix assez brillant, avec les bords latéraux souvent un peu roussâtres.

Eusson transversal ; triangulaire ; noir ; densément et rugueusement ponctué.

Elytres d'un tiers environ plus longues que le prothorax ; obliquement tronquées au sommet, fortement sinuées près de l'angle postéro-externe ; très-faiblement arrondies sur les côtés ; subdéprimées ; densément et finement ponctuées ; peu brillantes ; roussâtres, avec la région scutellaire et les angles postérieurs largement rembrunis.

Abdomen sensiblement atténué au sommet ; deux fois et demie plus prolongé que les élytres ; un peu plus étroit que celles-ci à sa naissance ; fortement rebordé sur les côtés ; très-finement et très-densément ponctué ; d'un noir mat, avec les intersections de chaque segment et l'extrémité, d'un testacé plus ou moins roussâtre.

Dessous du corps convexe ; très-densément et très-finement ponctué ; d'un noir mat, avec le bord apical de chaque segment et l'anus d'un roux testacé.

Pieds allongés ; pubescents ; d'un roux testacé. *Cuisses* peu renflées. *Tarses postérieurs* aussi longs ou un peu plus longs que les tibias ; à premier article à peine plus long que les deux suivants réunis : les deuxième, troisième et quatrième allongés, subégaux ou allant insensiblement en décroissant : le cinquième sensiblement plus court que les deux précédents réunis.

PATRIE : LYON, MORGON. En compagnie de la *Formica fuliginosa*.

Obs. Cette espèce ne diffère de l'*Oxyroda vittata*, MARK., que par ses antennes moins obscures, et la forme plus allongée des articles intermédiaires des tarses postérieurs ; de sorte que leur premier article, tout aussi long que dans la *vittata* et la *luteipennis*, au lieu d'être, comme dans ces espèces, aussi long que les trois suivants réunis, est à peine plus long que les deux suivants réunis : le cinquième, restant aussi le même, au lieu d'être beaucoup plus long que les deux précédents réunis, est beaucoup plus court que ceux-ci.

Oxypoda induta.

Elongata, leviter convexa, confertim subtiliter punctulata, parum nitida, dense tenuiter sericeo-pubescentis, nigro-picea, elytris fuscis, abdominis basi et apice rufo-piceis, antennarum basi pedibusque testaceis. Pronoto obsolete canaliculato. Abdomine postice leviter angustato.

Long. 0.003. Larg. 0,0008.

Corps allongé, un peu rétréci en avant et en arrière; peu brillant; couvert d'une pubescence soyeuse, grisâtre et serrée.

Tête globuleuse, sensiblement rétrécie en devant en forme de rostre; d'un tiers moins large que le prothorax; assez convexe; densément et distinctement ponctuée; d'un noir peu brillant. *Parties de la bouche* testacées, avec le pénultième article des *palpes maxillaires* rembruni. *Yeux* assez grands, arrondis, peu saillants, noirs.

Antennes pubescentes; de la longueur de la tête et du prothorax réunis; un peu plus épaisses vers leur extrémité; obscures, avec les deux premiers articles plus ou moins testacés; à premier article renflé: les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux: les quatrième à dixième transversaux et graduellement un peu plus courts en approchant de l'extrémité: le dernier, en ovale allongé, acuminé au sommet, presque aussi long que les deux précédents réunis.

Prothorax transversal, d'un quart moins long que large; à peu près aussi large que les élytres à sa base; un peu plus étroit en avant qu'en arrière; tronqué au sommet, faiblement arrondi sur les côtés de la base, légèrement sinué au milieu de celle-ci; latéralement comprimé en devant; assez fortement arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs

obtus et les antérieurs arrondis et infléchis : faiblement convexe; d'un noir de poix peu brillant; densément et finement ponctué, et creusé sur son milieu d'un sillon longitudinal plus ou moins obsolète, toujours plus large et plus marqué vers la base.

Ecusson triangulaire; assez grand; finement et rugueusement ponctué; noirâtre.

Elytres sensiblement plus longues que le prothorax; tronquées au sommet, sinuées près de l'angle postéro-externe; subdéprimées; finement, densément et légèrement ponctuées; peu brillantes; brunâtres, avec l'extrémité quelquefois un peu plus claire. *Calus huméral* peu saillant, arrondi.

Abdomen deux fois et demie plus prolongé que les élytres; légèrement atténué au sommet; très-finement chagriné; d'un noir opaque, avec les trois premiers segments d'un roux brunâtre, l'extrémité du sixième et le septième en entier d'un roux de poix.

Dessous du corps assez convexe; très-finement ponctué; d'un noir de poix, avec l'*anus* roussâtre.

Pieds pubescents; testacés. *Cuisses* assez renflées. latéralement comprimées.

PATRIE : Lyon, Morgon. Dans les vieux fagots.

Obs. Cette espèce ne diffère de l'*Oxyptoda umbrata* GYL., que par sa forme beaucoup plus étroite, et par ses antennes plus obscures, plus courtes, à articles intermédiaires plus transversaux.

VAR. Dans les individus récemment transformés le prothorax et les élytres sont souvent d'un roux ferrugineux.

Oxyptoda perplexa.

Elongata, subnitida, leviter convexa, tenuiter brevissime cinereo-pubes-cens, punctulata, rufo-castanea, capite picco, antennis rufo-testaceis, pedibus dilutioribus. Abdomine postice subattenuato et longius pilosello. opusco, obscuro, apice segmentorumque marginè postico rufo-piccis.

Long. 0,0023. Larg. 0,0007.

Corps allongé; assez brillant, avec l'abdomen mat; couvert d'une pubescence fine, très-courte et cendrée.

Tête arrondie; beaucoup plus étroite que le prothorax; rétrécie en devant; couverte d'une pubescence fine, cendrée, très-courte et assez serrée; très-finement ponctuée; d'une couleur de poix assez brillante, avec la partie antérieure plus claire. *Front* assez convexe. *Parties de la bouche* d'un testacé roussâtre. *Yeux* petits; subdéprimés; obovales; brunâtres.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis; un peu plus épaisses vers l'extrémité; pubescentes; entièrement d'un testacé roussâtre; à premier article oblong, un peu épaissi: les deuxième et troisième plus grêles et plus courts. subégaux, obconiques: les quatrième à dixième transversaux, graduellement un peu plus épais en approchant du sommet: le dernier ovoïde, un peu plus court que les précédents réunis, très-obtusément acuminé à son extrémité.

Prothorax légèrement transversal, un peu moins long que large; de la largeur des élytres à sa partie postérieure; tronqué au sommet, largement arrondi à la base; très-finement rebordé à celle-ci, quelquefois très-faiblement sinué au dessus de l'écusson; passablement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs et postérieurs obtus; faiblement convexe; couvert d'une pubescence très-fine et assez serrée; densément et très-finement ponctué; assez brillant; d'un châtain un peu roussâtre, quelquefois un peu plus obscur; marqué au milieu de la base d'une impression obsolète, souvent nulle ou peu visible.

Écusson très-petit, triangulaire. obscur.

Elytres en carré transversal; de la longueur du prothorax; presque droites ou très-faiblement arquées sur les côtés; fortement sinuées près des angles postéro-externes; subdépri-

mées; finement pubescentes; très-densement et finement ponctuées; assez brillantes; d'un châtain roussâtre, quelquefois assez clair, d'autres fois plus obscur, avec la région scutellaire toujours un peu plus rembrunie, *Calus huméral* très-peu saillant, subdéprimé.

Abdomen un peu plus étroit à sa base que les élytres; trois fois plus prolongé que celles-ci; graduellement mais visiblement rétréci à sa partie postérieure, à partir du milieu; très-finement pubescent; garni en outre, à son extrémité et à la partie postérieure des côtés, de longs poils obscurs, plus ou moins fasciculés; finement chagriné; obscur, peu brillant, presque mat, avec les deuxième, troisième, quatrième et cinquième segments étroitement bordés de roux testacé à leur extrémité: le sixième rembruni à la base, graduellement de plus en plus roussâtre à son sommet: le dernier entièrement roussâtre, arrondi à son bord postérieur.

Dessous du corps assez convexe; très-finement pubescent; très-finement et densement ponctué; peu brillant, obscur, avec l'anus et le bord apical des segments ventraux roussâtres.

Pieds peu allongés; finement pubescents; testacés. *Cuisses* peu épaissies. *Tarses* assez grêles.

PATRIE: Hyères, Marseille. Avril. Sous les débris végétaux accumulés sur les bords des marais saumâtres.

Obs. Cette espèce diffère de l'*Oxypoda exoleta* ER. par son prothorax moins rétréci en avant, sa ponctuation plus visible, son abdomen plus obscur, et par sa taille plus grande. Elle est beaucoup plus étroite et moins brillante que l'*Oxypoda exoleta* MULS. et REY.

Homalota subrecta.

Elongata, linearis, subdepressa, nitidula, cinereo-pubescentis, nigra antennis rufo-brunneis basi diluiores, pedibus èlytrisque testaceis, his rugoso-punctulatis, circa scutellum angulisque apicis infuscatis. Capite sublævigato. Pronoto leviter transverso, basi obsolete impresso, subtiliter punctulato. Abdominis segmentis 2-4 parè subtiliter punctatis, cæteris levigatis.

Long. 0,0032; Larg. 0,0008.

♂ Septième segment abdominal obtusément crénelé à son bord apical.

♀ Septième segment abdominal largement arrondi à son bord apical.

Corps allongé; subdéprimé; brillant; revêtu d'une pubescence cendrée, couchée, assez courte et assez serrée.

Tête légèrement transversale; postérieurement arrondie; un peu rétrécie en avant des antennes; un peu plus étroite que le prothorax; faiblement convexe; légèrement pubescente; d'un noir brillant, avec les parties de la bouche d'un brun roussâtre; presque lisse ou avec quelques points obsoletés sur les côtés, derrière les yeux: ceux-ci plus saillants; subarrondis; noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; un peu plus épaisses vers l'extrémité; pubescentes; brunâtres, avec les deux ou trois premiers articles d'une couleur un peu plus claire: à premier article allongé, un peu épaissi: les deuxième et troisième un peu plus courts et un peu plus grêles, allongés, obconiques, subégaux: le quatrième à peine plus large que le précédent, légèrement transversal: les cinquième à dixième plus épais, assez fortement transversaux: le dernier oblong, acuminé au sommet, à peine aussi long que les deux précédents réunis.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres ; presque carré ; légèrement transversal ; un peu moins large postérieurement ; tronqué au sommet. largement arrondi à la base, faiblement subsinué au milieu de celle-ci au devant de l'écusson ; très-finement rebordé en arrière et sur les côtés ; légèrement arrondi avant le milieu de ceux-ci qui sont faiblement sinués à la base, avec les angles antérieurs fortement et les postérieurs obtusément arrondis ; faiblement convexe ; finement pubescent ; d'un noir brillant ; légèrement, finement, mais assez distinctement pointillé, et marqué à la base d'une impression transversale obsolète.

Ecusson triangulaire ; pointillé ; d'un noir de poix.

Elytres presque carrées ; subparallèles sur les côtés ; un peu plus longues que le prothorax ; obtusément tronquées au sommet ; déprimées ; couvertes d'une pubescence cendrée et couchée ; densément et rugueusement pointillées ; d'un testacé un peu roussâtre, avec la région scutellaire et l'angle apical rembrunis. *Calus huméral* assez saillant, légèrement arrondi.

Abdomen un peu plus étroit que les élytres ; deux fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle et assez fortement rebordé sur les côtés ; un peu rétréci au sommet, à partir du sixième segment ; cilié sur les côtés et vers l'extrémité de quelques poils obscurs ; légèrement convexe ; d'un noir brillant ; finement mais peu densément ponctué sur les quatre premiers segments, lisse sur les cinquième, sixième et septième : celui-ci concolore ou d'un noir de poix un peu roussâtre.

Pieds assez forts ; pubescents ; d'un testacé un peu roussâtre. *Cuisses* passablement épaissies, comprimées. *Tarses* assez longs.

PATRIE : Beaujolais. Septembre. Dans les champignons.

Obs. Cette espèce est facile à confondre avec *l'Homalota*

sublinearis, KRAVZ. Elle s'en distingue par sa forme encore plus linéaire, sa ponctuation un peu plus forte, ses élytres plus déprimées, ses antennes un peu plus longues, un peu moins épaisses, à quatrième à dixième articles moins transversaux, et enfin par le septième segment abdominal des ♂ plus obtusément et moins finement crénelé, à dents latérales moins aiguës et moins saillantes.

Homalota paradoxa.

Subelongata, crassiuscula, leviter convexa, parùm nitida, densius brevissimè griseo-pubescens, tenuiter densè punctulata, nigro-picea, pedibus antennisque fusco-testaceis, his basi piceis. Pronoto transverso, aequali, basi utrinque subsinuato, angulis posticis obtusis. Abdominis segmentis 2-4 densè, 5° et 6° parcius obsoletiusque punctulatis. Antennis validioribus, pilosellis.

Long. 0,002; larg. 0,0008.

Corps passablement allongé; assez épais; légèrement convexe; d'un noir peu brillant; couvert d'une pubescence fine, courte, serrée, grisâtre.

Tête transversale; un peu rétrécie en devant; d'un tiers plus étroite que le prothorax; assez convexe; assez densément, finement et légèrement ponctuée; d'un noir assez brillant, avec les *parties de la bouche* d'une couleur de poix un peu testacée, et les *palpes maxillaires* beaucoup plus pâles. *Yeux* subarrondis; très-peu saillants; d'un noir un peu grisâtre.

Antennes assez robustes; à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement épaissies vers l'extrémité à partir du quatrième article; distinctement pilosellées; d'un testacé obscur, avec les trois premiers articles encore plus rembrunis; à premier article légèrement épaissi, oblong;

les deuxième et troisième un peu moins épais, oblongs, obco-
niques, subégaux: le quatrième un peu plus large que le
précédent, assez fortement transversal; les cinquième à
dixième plus épais que le quatrième, fortement transversaux,
graduellement et insensiblement plus épais en approchant de
l'extrémité: le dernier obovalaire, acuminé au sommet, aussi
long que les deux précédents réunis.

Prothorax transversal; à peine moins large à sa base que
les élytres; d'un tiers moins long que large; un peu plus
étroit en avant; tronqué au sommet; largement et obtusé-
ment arrondi au milieu de la base, et subsinué à celle-ci près
des angles postérieurs au devant des épaules; très-finement
rebordé en arrière, médiocrement arrondi sur les côtés, avec
les angles antérieurs fortement arrondis, infléchis, et les
postérieurs obtus, mais bien marqués; légèrement convexe;
d'un noir de poix peu brillant; très-finement, très-légère-
ment, densément et rugueusement ponctué; couvert d'une
pubescence fine, grisâtre, courte et serrée.

Ecusson petit; triangulaire; rugueux; noirâtre.

Elytres un peu plus longues que le prothorax; en carré
transversal; obtusément tronquées au sommet; subparallèles
ou très-faiblement arrondies sur les côtés; légèrement sinuées
près des angles postéro-externes; subdéprimées ou très-faible-
ment convexes; d'un noir de poix peu brillant; très-finement,
légèrement, densément et rugueusement ponctuées; revêtues
d'une pubescence fine, grisâtre, courte et serrée. *Calus hu-
méral* peu saillant, arrondi.

Abdomen assez épais; aussi large que les élytres; deux fois
plus prolongé que celles-ci; fortement et largement rebordé
sur les côtés; légèrement arrondi à ceux-ci; graduellement
rétréci vers son sommet à partir du milieu; subdéprimé à la
base, postérieurement assez convexe; d'un noir assez brillant,
avec l'extrémité couleur de poix: finement, densément et

rugueusement pointillé sur les deuxième, troisième et quatrième segments et la base du cinquième, éparsément et obsolètement pointillé sur le reste de sa surface; revêtu d'une pubescence fine, grisâtre, courte et serrée sur les quatre premiers segments, plus longue et éparse sur les cinquième et sixième; cilié en outre sur les côtés de quelques poils obscurs.

Dessous du corps assez convexe; finement pubescent; obsolètement pointillé; d'un noir de poix assez brillant, avec l'*anus* un peu roussâtre.

Pieds médiocrement allongés; pubescents; d'un testacé de poix, avec les *cuisses* un peu plus sombres, les *genoux* et les *tarses* plus pâles: ceux-ci assez grêles.

PATRIE: Morgon. Parmi les feuilles mortes et décomposées.

Obs. Cette espèce se distingue de toutes ses voisines par ses antennes plus robustes. Elle diffère de l'*Homalota subnitata* ER. par sa taille moindre et son prothorax égal; de l'*Homalota parens* MULS. et REY par son abdomen plus épais, plus large, plus densément ponctué à la base.

Myrmedonia excepta.

Elongata, leviter convexa, parè cinereo-pubescentis, nitidissima, nigra, antennis pedibusque pieco-rufis. Capite pronotoque sublævigatis. Elytris subtiliter rugoso-punctatis. Abdomine angusto, subparallelo, dorso sublævigato, lateribus parè rugoso-punctato. Clypeo labroque medio crenulatis.

Long. 0,0042; larg. 0,0012.

♂ *Deuxième segment abdominal* muni sur son milieu d'un tubercule dentiforme élevé, saillant, dirigé en arrière. *Le troisième* muni au milieu de son bord postérieur d'un tubercule beaucoup plus petit et moins saillant. *Le sixième* surmonté sur son milieu d'une carène longitudinale aiguë.

Corps allongé; presque lisse; très-brillant; noir; revêtu d'une pubescence cendrée, courte et rare.

Tête transversale ; un peu plus étroite que le prothorax, rétrécie en devant ; tronquée au sommet, arrondie sur les côtés en arrière des yeux ; presque lisse ; très légèrement pubescente ; d'un noir brillant, avec la partie située en avant de l'insertion des antennes roussâtre, excavée et longitudinalement carénée sur son milieu. *Front* légèrement, *vertex* assez fortement convexes. *Labre* transversal ; couleur de poix ; longitudinalement caréné sur son milieu. *Mandibules* d'un testacé pâle. *Palpes maxillaires* ciliés ; d'un roux testacé. *Yeux* ovaires ; peu saillants ; brunâtres.

Antennes fortes, graduellement épaissies vers le sommet ; un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; pubescentes ; d'un roux un peu obscur, avec le premier article un peu plus clair : celui-ci allongé en massue : les deuxième et troisième plus courts, oblongs, obconiques : le troisième plus épais que le précédent : les quatrième à dixième transversaux, graduellement un peu plus courts et plus épais en approchant de l'extrémité : le dernier oblong, aussi long que les deux précédents réunis, obtusément acuminé à son sommet.

Prothorax court ; transversal ; près d'une moitié moins long que large, un peu plus étroit que les élytres ; subtronqué ou très-faiblement échancré au sommet ; très-largement arrondi aux angles postérieurs et à la base ; très-finement rebordé à celle-ci, ainsi que sur les côtés ; fortement arrondi à ceux-ci avant leur milieu, avec les angles antérieurs peu saillants, obtus et arrondis ; faiblement convexe ; relevé sur les côtés et à la base, déprimé sur le dos, où il paraît à un certain jour comme longitudinalement et obsolètement sillonné sur son milieu, surtout en arrière ; presque lisse ; légèrement pubescent ; d'un noir très-brillant, tirant un peu sur le roux de poix vers les angles antérieurs.

Écusson petit ; triangulaire ; glabre ; lisse ; brillant ; noir.

Elytres en carré transversal ; à peine plus longues que le prothorax ; largement et simultanément échancrées à la base ; individuellement et obtusément tronquées ou faiblement arrondies à leur sommet ; très-légèrement sinuées près des angles extérieurs ; faiblement arrondies sur les côtés ; légèrement convexes, avec une faible dépression longitudinale, oblique, derrière les épaules ; finement, légèrement et rugueusement ponctuées ; d'un noir brillant, et revêtues d'une pubescence fine, cendrée et peu abondante. *Calus huméral* assez saillant ; arrondi.

Abdomen allongé, trois fois et demie plus prolongé que les élytres ; subparallèle ou très-faiblement rétréci au sommet à partir du sixième segment ; muni latéralement d'un rebord très-élevé ; paré de quelques poils très-rares et courts ; presque lisse ou obsolètement et éparsément ponctué sur le dos, plus distinctement, plus densément et rugueusement sur les côtés, surtout en arrière où cette ponctuation est plus étendue sur le sixième segment ; peu convexe, avec les deuxième, troisième et quatrième segments transversalement déprimés à leur base ; d'un noir brillant, avec les intersections du rebord latéral d'une couleur de poix testacée, et le bord apical du sixième segment garni d'une membrane pâle : le septième obtusément tronqué à son extrémité et inégal à sa tranche posticale.

Dessous du corps convexe ; finement pubescent ; rugueusement ponctué ; d'un noir brillant, avec le bord apical des segments ventraux, surtout sur les côtés, d'une couleur de poix testacée.

Pieds assez allongés ; pubescents ; d'un roux ferrugineux un peu obscur. *Cuisses* peu épaissies. *Tarses* assez grêles.

PATRIE : Environs de Marseille, entre la station du Pas-des-Lanciers et Marignane. Mai. Au pied d'un arbre, en compagnie de fourmis.

Obs. Cette espèce dont nous n'avons vu que le ♂, est voisine des *Myrmedonia rigida* Er. et *tuberiventris* FARR.; mais elle en diffère par le dessus du corps beaucoup plus lisse, et par la carène du sixième segment abdominal des ♂.

Gyrophæna rugipennis.

Brevis, leviter convexa, nitidula, parvè griseo-pubescentis, nigro picca, antennarum basi pedibusque testaceis; pronoti basi et lateribus, abdominis basi elytrisque rufo-testaceis, his angulo apicali latè infuscato. Capite lateribus fortiter transverso, basi rugoso-punctulato, dorso crebrius profundè biserialim punctato. Elytris crebrè fortius rugoso-punctatis. Abdomine levigato.

Long. 0,6616 ; larg. 0,0007.

♂ *Sixième segment abdominal* surmonté de six petits replis ou carènes obliques,

♀ *Sixième segment abdominal* simple.

Corps assez court; peu convexe; brillant; couvert d'une pubescence grisâtre et peu serrée.

Tête transversale; sensiblement plus étroite que le prothorax; faiblement convexe; presque glabre; lisse au milieu; fortement, grossièrement, mais peu densément ponctuée sur les côtés; d'un noir brillant, avec les parties de la bouche d'un testacé de poix. *Yeux* assez gros; subarrondis; médiocrement saillants; noirâtres.

Antennes courtes, de la longueur de la tête et du prothorax réunis; pubescentes et pilosellées; assez fortement épaissies extérieurement à partir du cinquième article; d'un roux brunâtre, avec les trois premiers articles testacés: le premier allongé, un peu épaissi: le deuxième à peine plus court, mais plus grêle, allongé: le troisième oblong, encore plus court et plus grêle que le précédent: le quatrième un peu

plus épais, mais beaucoup plus court que le troisième, légèrement transversal : les cinquième à dixième beaucoup plus épais, fortement transversaux : le dernier brièvement ovaire, subacuminé au sommet, presque de la longueur des deux précédents réunis.

Prothorax fortement transversal, d'une moitié moins long que large ; beaucoup plus étroit que les élytres ; très-largement échancré au sommet ; largement et obtusément arrondi à la base ; assez fortement rebordé à celle-ci, beaucoup plus finement sur les côtés ; subtronqué ou faiblement subsinué au devant de l'écusson ; très-légèrement arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs droits, infléchis, et les postérieurs très-obtus : les uns et les autres arrondis à leur sommet ; faiblement convexe ; presque glabre ; brillant ; d'une couleur de poix sur le disque, avec les côtés et la base largement et graduellement d'un roux testacé ; transversalement déprimé et rugueusement ponctué à la base ; creusé sur le milieu du dos d'une double série de points enfoncés, bien marqués et nombreux, et sur les côtés d'une autre rangée de points semblables, arquée, raccourcie en devant, située assez loin du rebord latéral.

Ecusson petit ; triangulaire ; glabre ; lisse ; d'un roux testacé.

Elytres en carré transversal ; d'une moitié plus longues que le prothorax ; subparallèles sur les côtés ; obtusément tronquées au sommet ; légèrement convexes ; pubescentes ; densément, rugueusement et assez fortement ponctuées ; d'un testacé roussâtre, avec l'angle apical externe largement rembruni.

Abdomen assez court, une fois et demie plus prolongé que les élytres ; presque aussi large que celles-ci ; épaissement rebordé et légèrement arrondi sur les côtés ; un peu rétréci en arrière à partir du milieu ; subdéprimé ; glabre sur le dos, légèrement pilosellé sur les côtés ; d'un noir de poix brillant,

avec les deuxième et troisième segments d'un roux testacé, et les sixième et septième un peu roussâtres.

Dessous du corps convexe ; pubescent ; d'un noir de poix brillant, avec la base du *ventre* rouge et l'*anus* roussâtre.

Pieds assez courts ; assez grêles ; finement pubescents ; testacés. *Cuisses* très-peu épaissies.

PATRIE : Grande-Chartreuse. Juillet. Dans les bolets.

Obs. Cette espèce se distingue de la *Gyrophæna nana*, PAYK., par sa taille moindre, ses antennes plus obscures, ses élytres plus fortement ponctuées, et par son prothorax rugueusement ponctué à la base, à séries dorsales beaucoup plus marquées.



EXPLICATION DE LA PLANCHE.

- Fig. 1. Premiers articles des antennes du *Bythinus nigrius* ♂.
2. Derniers articles des antennes du *Batrissus piccus* ♂.
3. Abdomen du *Bryaxis globulicollis* ♂.
4. *Theca byrrhoïdes*.
 a. Mésosternum.
 bb. Hanches antérieures.
 cc. Angles antérieurs du prothorax.
 dd. Cuisses antérieures.
5. *Dorcatoma iversulense*.
 a. Mésosternum.
 bb. Hanches antérieures.
 cc. Angles antérieurs du prothorax.
 dd. Cuisses antérieures.
6. Repli des élytres du *Theca byrrhoïdes*.
7. Abdomen du *Myrmedonia excepta* ♂.
8. Tarse postérieur de l'*Oxyroda longipes*.
9. Tarses postérieurs de l'*Oxyroda vittata*.
10. Septième arceau de l'abdomen de l'*Homalota elongata* ♂.
11. Sixième arceau de l'abdomen du *Gyrophœna rugipennis* ♂.

